

Communiqué de presse

La Banque des Territoires signe avec la Ville de Saint-Malo un prêt « Intracting » d'un montant de 2,6 M€ pour financer des travaux d'efficacité énergétique

Saint-Malo, le 22 mars 2024

Fortement engagée dans la transformation écologique, la Banque des Territoires mobilise une palette d'offres pour accompagner les projets des collectivités. Parmi elles, le prêt Intracting permet de bénéficier d'un taux bonifié pour réaliser des travaux de performance énergétique, générant des économies d'énergie qui sont affectées au remboursement du prêt. A Saint-Malo, ce dispositif va permettre le financement de travaux de modernisation de l'éclairage public.

La ville de Saint-Malo compte 48 609 habitants en 2023 et est un territoire très dynamique et attractif engagé dans une démarche de développement durable, dans le respect de sa biodiversité.

Afin de réduire son empreinte carbone et sa facture énergétique, la Ville souhaite rénover son éclairage public en remplaçant 4 197 points lumineux sur l'ensemble de la commune. Cette initiative permettra une réduction des consommations de 60 %.

Le prêt « Intracting » accordé par la Banque des Territoires à la Ville de Saint-Malo porte sur la totalité du coût de l'opération, soit un montant de 2 653 141 €.

Les économies d'énergies réalisées grâce aux travaux doivent permettre de rembourser le prêt dans un délai maximum de 13 ans.

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Banque des Territoires accompagne régulièrement la Ville de Saint-Malo. Leur partenariat s'est traduit par la signature en janvier 2022 d'une convention associant également l'agglomération de Saint-Malo. Elle a donc en toute logique financé ce projet à 100 %.

La signature de ce financement Intracting a eu lieu ce jour, entre Gilles Lurton, maire de Saint-Malo et président de Saint-Malo Agglomération, et Rémi Heurlin, directeur régional de la Banque des Territoires.

Qu'est-ce qu'un prêt intracting ?

Il s'agit d'une avance remboursable, d'une durée maximum de 13 ans, dont l'objectif est le financement d'actions en faveur d'une meilleure efficacité énergétique dans une logique de boucle vertueuse.

En effet, les économies générées sur les consommations permettent, de rembourser l'avance (capital et intérêts) d'une part, et d'affecter le surplus d'économies à de nouvelles actions de performance énergétique d'autre part.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr | **X** @BanqueDesTerr

Contact presse :

Ville de Saint-Malo

Julie Beaulieu, chargée des relations presse : jbeaulieu@saint-malo.fr - 06 24 88 13 43

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée, responsable communication : morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28

X @BdT_Bretagne